

## Réunion transport du 8 février : RER B un appel à la patience mais des perspectives nouvelles

Frédérique Dumas, députée (LREM) de la circonscription, a tenu comme elle s'y était engagée une réunion spéciale transports. Les décideurs politiques : Etat, Région, avaient fui le rendez-vous et s'étaient fait représenter par des cadres supérieurs de la RATP, de la SNCF ou de la société du Grand-Paris.

Un brin techno, la réunion a tout de même permis d'évoquer deux idées nouvelles pour une amélioration du RER B.

La RATP a mis en avant une solution pour absorber l'augmentation du nombre de passagers sur la ligne B. Equiper la ligne B de trains double étage, la difficulté ne serait plus liée à la hauteur des tunnels (argument longtemps avancé) mais aux courbes du tracé de la ligne. Il faut donc pour cela créer des nouvelles rames qui nécessiteront elles-mêmes la création d'une nouvelle usine de confection. Objectif annoncé en 2025 avec plus 30% de capacité.

Citoyens à Antony s'est tout de même étonné de cette annonce dont la décision a été prise par délibération du STIF en mars 2017 et n'a été relayée par aucun personnel politique.

En effet, alors que les usagers subissent des gênes quasi quotidiennement, aucun élu n'a eu l'idée de les informer. Bizarre, bizarre et surtout à suivre... Nous attendons de nos élus la plus grande attention sur ce sujet crucial et une plus grande transparence.

Présent lors de la réunion, le maire de Bourg-la-Reine présente une autre idée (retenue dans le plan de développement durable du territoire Vallée-Sud-Grand-Paris) très intéressante qu'il nous faut collectivement soutenir. Le prolongement de ligne 4 du métro jusqu'à la station Bourg-la-Reine et sa connexion avec la partie B2 qui va jusqu'à Robinson. C'est un moyen d'une part de délestage important de la ligne B et d'autre part c'est une solution qui permettrait de faire aller et venir plus de RER B

Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony :  
[feuillade@wanadoo.fr](mailto:feuillade@wanadoo.fr) ou 06.78.03.35.37

vers le sud de la ligne. C'est une solution que nous préconisons depuis plusieurs années mais l'idée du prolongement de la ligne de métro de quelques centaines de mètres offre une alternative gagnant-gagnant pour les usagers du tronçon B2 du RERB et ceux du Sud de la ligne que l'on cherche à opposer sur cette question. Une initiative citoyenne doit relayer cette idée !

Pour le maire d'Antony, le RER B ne fut pas sa priorité et il a préféré évoquer la future ligne 18 du Grand-Paris. La réponse apportée fut bien alambiquée et quelques jours plus tard le report de la réalisation de cette ligne fut annoncé par le gouvernement. La zone AntonyPole a tout de même du souci à se faire pour un développement immédiat...

Que de gâchis depuis 10 ans!



Fabien FEUILLADE

### Tensions au Lycée Descartes

Depuis vendredi 9 mars, l'ambiance de travail déjà dégradée depuis plusieurs mois, liée à la gestion des incivilités commises par certains lycéens, s'est brusquement tendue. La direction ayant refusé la tenue d'une réunion plénière avec les professeurs, ceux-ci ont cessé les cours et leur participation aux conseils de classe. Deux réunions restreintes entre la Direction et des délégués des professeurs se sont tenues mardi 13 mais sans résultat. Dans l'attente d'une réunion à l'Inspection académique le 21 mars, les professeurs ont repris le travail. Saisi par des parents d'élèves, Jean-Marc Feuillade, conseiller municipal Citoyens à Antony, a obtenu que Jean-Yves Le Bourhis, maire-adjoint et représentant du Conseil régional au Conseil d'administration du lycée, reçoive les associations de parents d'élèves jeudi 15. Informations à suivre sur notre site [www.citoyensantony.fr](http://www.citoyensantony.fr).



N°46

# Agora

Mars 2018

### Editorial Budget participatif : chiche !

Le dernier Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de budget participatif présenté par JP Limborg (voir en page 3). Cela va permettre la réalisation de projets d'initiative citoyenne. Nous soutenons cette démarche sans réserve, d'autant que nous l'avions proposée il y a 15 ans. Nous comptons qu'elle réussisse et que les idées émergent des familles et des associations antoniennes. Rappelons les limites : le projet doit être d'intérêt public, de compétence communale, relever du budget d'investissement, être réalisable en un an et ne pas entraîner de création de poste. Alors, faisons chauffer les neurones et à nos claviers !

### Il reste encore à faire !

Impossible de payer son entrée à cette piscine par carte bancaire, ni par chèque ; et pour payer en liquide, ne venez pas avec un billet de 20 euros, le fond de caisse est insuffisant pour rendre la monnaie. La signalétique intérieure n'est pas terminée, les bassins ne sont pas fléchés depuis les vestiaires. La température des douches est aléatoire, certaines sont chaudes, d'autres pas...



### La nouvelle piscine : plus belle, plus chère !

Inaugurée le 6 mars, la nouvelle piscine territoriale Vallée-Sud-Grand-Paris à Antony, Avenue Pajeaud, est un bel équipement. Une piscine dotée d'une fosse de plongée municipale. La première est financée pour l'essentiel par le Territoire, l'autre, la fosse de plongée, essentiellement par les contribuables antoniens... Un bel équipement dont les tarifs pour les usagers seront parmi les plus chers du Territoire et même pour les enfants les plus chers ! Le coût d'une entrée sera pour un adulte de 4,90 euros quand il est de 3,75 à Bagneux, 3,90 à Fontenay, 4,80 à Clamart et 5,05 à Châtillon-Malakoff. Pour les enfants le tarif à Antony Pajeaud c'est 3,90 euros quand il est de 2,55 à Bagneux, 2,50 à Fontenay, 3,15 à Clamart et 3,55 à Châtillon-Malakoff... Interpellé sur ces tarifs élevés pour les Antoniens, un responsable municipal nous indique que l'équipement est "tout neuf" alors que les autres, même si parfois ils offrent des prestations similaires, voire pour Châtillon plus diversifiées, datent pour la plupart de quelques années... Quant aux tarifs particulièrement plus élevés, la réponse du même responsable est éloquent... "ceux qui ne peuvent pas payer ce tarif, ils ont encore la solution de la piscine du quartier du Noyer-Doré, la piscine Lionel-Terray... c'est 3,25 pour le tarif normal et 2,55 pour les gamins". Mais la dite piscine est inaccessible à l'heure où ces lignes sont écrites...

Ces tarifs ont été adoptés par le Conseil de territoire Vallée-Sud-Grand-Paris. Le conseiller territorial "Antony avec vous - Citoyens à Antony" a voté contre.

### Marie-Claire CLOISON



## L'incroyable duplicité du maire

On savait combien le maire, ancien de la grande maison SNCF, avait tergiversé pour apporter un soutien aux riverains et à leurs associations de défense contre le projet d'autoroute ferroviaire des lignes à grande vitesse sur la ligne C du RER traversant de part en part le sud de la commune. Il lui aura fallu une dizaine d'années pour, pressé par l'opposition antonienne au Conseil municipal, bousculé par les milliers de citoyens pétitionnaires, changer soudainement de positionnement à la veille des échéances électorales. Il nous avait presque convaincu de cette soudaine conviction, adhésion à l'opposition au projet Massy-Valenton... Eh bien nous nous sommes fait berné ! Il nous a bernés... On découvre en effet que dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal, il a confié à de multiples reprises et, tout récemment encore, la défense des intérêts de la Ville au même cabinet d'avocats « AdDen » qui défend la SNCF sur ce dossier Massy-Valenton à l'encontre des associations antoniennes. On comprend mieux pourquoi, lui et son conseiller aux nuisances environnementales, ont décidé de ne plus accorder de subvention aux associations de défense des riverains. Evidemment, il n'y a rien là de répréhensible, seulement une question d'éthique, mais nous savons qu'il ne faut pas être trop regardant sur ce point !

**Jean-Marc FEUILLADE**



**Votre soutien financier à Agora est bienvenu.**

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,  
7 ter rue Pasteur - Antony

## Gare Antony-Pôle retardée : et maintenant que va-t-il faire ?

C'est officiel, le Premier ministre l'a annoncé, la ligne Grand Paris Express qui devrait relier dans un premier temps l'aéroport d'Orly et Saclay en desservant Antony au sud de la commune est repoussée au mieux à 2027, voire 2030 et peut-être à jamais... La gare Antony-Pôle verra-t-elle le jour ? Rien n'est moins sûr puisque le même Premier ministre a demandé un plan d'économie de 10% sur l'ensemble du projet Grand Paris Express, certaines gares pourraient donc servir de variable d'ajustement surtout là où le projet de développement et d'aménagement est incertain ou mal porté par les élus locaux... A ce jour, hormis « Inventons la métropole » qui porte sur un peu plus de deux hectares autour du Centre André-Malraux (350 logements, des commerces, hôtels, services et des bureaux autour de l'hypothétique gare), la mairie n'affiche toujours aucun projet sur les 36 hectares restants en voie de déperissement voire par endroits en quasi friche.

L'irrésolution du maire et de sa majorité participera-t-elle à la mise à mort de la gare Antony-Pôle ? Seule réponse possible, l'élaboration d'un projet construit et porté par l'ensemble des Antonien(e)s ! Il y a donc urgence à se mettre « ensemble » au travail !



**Bruno EDOUARD**

**Grand  
Paris  
express**

Retrouvez-nous sur :  
[www.citoyensaantony.fr](http://www.citoyensaantony.fr)



## La majorité municipale n'a pas confiance dans la Coop « Habitat Hauts-de-Bièvre »

Le maire avait donné son accord pour que la Ville se porte acquéreur par préemption d'une vingtaine de logements mis en vente par une société privée dans plusieurs résidences dans les quartiers Paul-Bert et rue de Massy. Une vingtaine de logements qui pouvaient entrer dans le patrimoine de la nouvelle coopérative « Hauts-de-Bièvre Habitat » qui vient se substituer à l'office public HLM Antony-Habitat. Il s'agissait là d'une opportunité pour la mise en œuvre de la mixité sociale puisque cette opération permettait d'insérer, parmi des logements essentiellement privés, une offre de logement social gérée par la nouvelle coopérative. Eh bien non, la majorité municipale a désavoué son maire, l'obligeant à faire marche arrière. Du coup, ces appartements ont été vendus à une société privée. Cela montre ainsi le peu de confiance que la majorité municipale porte à la nouvelle Coopérative « Hauts-de-Bièvre Habitat » sous tutelle du maire de Châtenay-Malabry.



**Gabrielle GUILLAUME**

## Budget participatif et démocratie participative, le maire n'a toujours pas trouvé la recette !

Il y a quelques élus au sein de la majorité municipale qui croient à la mission qui leur a été confiée. Jean-Pierre Limborg est de ces quelques-uns. Il n'a pas lâché et son projet de budget participatif, il l'a imposé à ses collègues de la majorité réticents et c'est donc à l'unanimité que le Conseil municipal l'a ratifié. C'est pour « Citoyens à Antony » l'aboutissement d'une proposition que nous formulions dans notre programme municipal en 2002. Nous ne boudons pas notre satisfaction de voir ce projet initié. Reste à voir comment il sera mené jusqu'à son terme. Pour notre part nous nous y investirons sans réserve.

Budget participatif et démocratie citoyenne à Antony restent pourtant aujourd'hui encore compliqués. Pour les élus des minorités l'accès aux documents de préparation du Conseil reste un parcours du combattant, les commissions municipales sont le plus souvent réunies la veille, l'avant-veille de la séance, certaines ne sont jamais convoquées. Aucun ordre du jour, pas de documents alors qu'on découvrira un rapport de 430 pages au dernier moment, ce qui rend compliqué le recueil des avis citoyens avant la séance du conseil et ne facilite pas la parole citoyenne au conseil !

Mais comment parler de démocratie participative lorsque le maire, profitant du transfert d'Antony-Habitat vers le territoire, organise l'exclusion de sa minorité jusqu'alors représentée ?

Comment prétendre à la démocratie participative quand les associations de locataires, les syndicats, les associations de familles... sont désormais exclus de représentation au sein de la coopérative privée de logements de la ville initiée par le maire ? Coopérative qui « loge » un quart de la population antonienne ?

Comment oser parler de démocratie participative quand aucun compte n'est rendu dans le bulletin municipal sur les affaires pourtant essentielles traitées par le Conseil de territoire...

Budget participatif et démocratie participative, le maire n'a toujours pas trouvé la potion magique !



**Anne RAMBAUT**